



DOSSIER DE PRESSE

Le G20 à Cannes, les 3 et 4 novembre 2011

CONFERENCE DE PRESSE
Lundi 26 septembre 2011 à 11h
Hôtel de Ville de Cannes.

Tenue par :

M. Bernard-Brochand, Député Maire de Cannes

M. Laurent Stefanini, Ambassadeur, Secrétaire général de la présidence française du G20

M. Jean-Michel Drevet, Préfet des Alpes-Maritimes

CONTACT PRESSE :

Préfecture Communication interministérielle : Géraldine SOULIER - tél.04.93.72.22.40 - 06.66.73.43.58
Ville de Cannes : Philippe Perret – tél. 04 97 06 40 20 – 06 16 51 39 55

SOMMAIRE

I. Cannes à l'heure du G20	p.2
<ul style="list-style-type: none">▪ Un événement de portée internationale à Cannes▪ Les événements concomitants▪ La manifestation de l'alter - sommet	
II. Un maximum de sécurité et un minimum de désagréments	p.3
<ul style="list-style-type: none">▪ Préambule▪ Le dispositif de sécurité : les mesures de sécurité terrestre, aérienne et maritime▪ Information des usagers professionnels de la mer▪ La campagne de badges et des vignettes véhicules destinés aux résidents et aux professionnels	p.4 p.6
III. Informations pratiques	p. 8
<ul style="list-style-type: none">▪ La vie à Cannes pendant le sommet▪ Où trouver l'information ?	
IV. L'histoire du G20	p.10
<ul style="list-style-type: none">▪ Présentation générale▪ Les thèmes du G20 à Cannes	
Les Annexes	p.12
<ul style="list-style-type: none">➤ <i>La carte : G20 - zones de sécurité</i>➤ <i>Campagne de badges : La Foire aux questions</i>➤ <i>Fiche G20 : les pays membres, les 5 pays invités, les 7 organisations internationales</i>➤ <i>Communiqué de presse technique pour la presse</i>	

I. Cannes à l'heure du G20

- Un événement de portée internationale à Cannes

Depuis le 12 novembre 2010, la France préside le G20. Le Président de la République Française a choisi Cannes pour être ville hôte du sommet les 3 et 4 novembre 2011. L'événement, qui constitue le plus grand sommet international jamais accueilli en France, réunira, à l'invitation du Président de la République, 25 chefs d'État et de Gouvernement, 5 pays invités, 7 organisations internationales, des principaux pays du monde.

➤ *En savoir plus : lire IV. L'histoire du G20*

- Les événements concomitants

B20 - le Business 20

Le mercredi 2 et le jeudi 3 novembre 2011

Réunira les ministres des Finances des États et de Gouvernement ainsi qu'une centaine d'entreprises françaises et internationales

Lieu : Hôtel Martinez à Cannes

L20 - le Labour 20

Le mercredi 2 et le jeudi 3 novembre 2011

Réunion des organisations syndicales françaises et internationales

Lieu : Cannes

Le YES - le Young Entrepreneur Summit

Du lundi 31 octobre au mercredi 2 novembre 2011

Lieu : Palais des Congrès de Nice Acropolis à Nice

- La manifestation de l'alter - sommet

Date : le mardi 1^{er} novembre 2011

Lieu : bassin niçois

II. Un maximum de sécurité et un minimum de désagréments

- Préambule

Le préfet des Alpes-Maritimes, M. Jean-Michel Drevet, en charge de la préparation opérationnelle du sommet, de son organisation et de sa sécurité dans le département, veillera, en liaison avec les plus hautes autorités de l'État, à garantir une sécurité optimale aux chefs d'Etat, aux délégations ainsi qu'aux habitants, tout en s'assurant que le déroulement du sommet affecte le moins possible la vie quotidienne des habitants de Cannes et des communes avoisinantes.

Responsable de la planification, le préfet des Alpes-Maritimes a mis en place, le 17 janvier dernier, 14 groupes de travail thématiques, dont celui intitulé « *vie économique et sociale* », co-présidé par Mme Dominique-Claire Mallemanche, sous-préfète de Grasse et M. David Lisnard, président du Palais des Festivals et des Congrès de Cannes, destiné notamment à mener, en amont de l'événement, la concertation et le dialogue avec les socio-professionnels.

L'organisation du G20 à Cannes vise à concilier au mieux la vie quotidienne des Cannois et un haut niveau de sécurité induit par l'ampleur de l'événement. Ce souci a été présent tout au long de l'élaboration du dispositif.

- Le dispositif de sécurité :
les mesures de sécurité terrestre, aérienne et maritime

▶ Les mesures de sécurité terrestre

Trois zones de sécurité délimiteront le périmètre réglementé de cet événement international.

➤ Voir Annexes La carte : G20 - zones de sécurité

▪ La zone 1

La zone 1 est la « zone de sécurisation renforcée » : elle est concentrée autour des principaux hôtels de la Croisette et du port de Cannes.

Seront interdits :

- l'accès aux personnes ne faisant pas partie des délégations officielles du Sommet et aux non résidents ;
- la circulation, y compris pour les résidents qui ne pourront uniquement sortir avec leur véhicule de la zone 1 ;
- tout stationnement de véhicules.

Les résidents et professionnels de la zone 1 seront autorisés à accéder à pied sur présentation obligatoire d'un badge Z1 et d'une pièce d'identité dont le numéro devra correspondre à celui mentionné sur le badge.

▪ La zone 2

La zone 2 constitue la « zone sécurisée » : Elle se situe au sud de la voie rapide (avenue Bachaga Boualam, boulevard d'Alsace et boulevard du Maréchal Vautrin), de la rue Dollfus au pont Alexandre III.

Seront autorisés, sur port obligatoire d'un badge, d'une pièce d'identité et d'une vignette véhicule :

- les résidents, professionnels ou personnes spécifiquement autorisées ;
- la circulation ;
- le stationnement des véhicules.

▪ La zone 3

La zone 3 constitue « la zone de surveillance élargie » : Elle a pour limite le nord de l'autoroute A8, à l'est la commune de Vallauris et à l'ouest la communes de Mandelieu La Napoule incluses.

Dans ce périmètre, des points de contrôle seront mis en place sur les principaux carrefours menant à Cannes.

Quand les zones seront-elles activées ?

- La zone 1 : du lundi 31 octobre à minuit jusqu'au vendredi 4 novembre à 18h
- La zone 2 : du mardi 1^{er} novembre 2011 à minuit jusqu'au vendredi 4 novembre à 18h
- La zone 3 : du lundi 31 octobre à minuit jusqu'au vendredi 4 novembre à 18h

Comment accéder aux zones 1 et 2?

Afin de faciliter l'accès à leur domicile ou à leur lieu de travail, les résidents ou les professionnels de la zone devront être obligatoirement munis d'un badge et d'une vignette véhicule. La pièce d'identité ayant servi à la confection de ces documents de sécurité devra également être présentée aux points d'entrée de ces zones. Aucune dérogation ne sera autorisée.

► Les mesures de sécurité aérienne

Une « zone d'interdiction totale » et une « zone de restriction temporaire de vols » seront mises en œuvre à l'usage des navigateurs aériens.

Les aéroports des Alpes-Maritimes :

- **L'aéroport de Cannes - Mandelieu** sera fermé à l'activité aérienne hors G20, du mardi 1^{er} novembre à 00h00 au samedi 5 novembre à 12h00.

- **L'aéroport Nice Côte d'Azur** : le trafic des vols commerciaux réguliers sera assuré, en présence des avions liés au G20 et aux événements concomitants, du mardi 1^{er} novembre à 00h00 au samedi 5 novembre à 12h00.

L'ensemble des vols non commerciaux ou commerciaux non réguliers donnera lieu à accréditation préfectorale préalable.

► Les mesures de sécurité maritime

Un dispositif particulier de sûreté maritime est mis en place sur l'ensemble du département des Alpes Maritimes, avec deux points focaux :

- la Rade de Cannes (de Théoule au Cap d'Antibes)
- la Baie des Anges (des abords de l'aéroport de Nice Côte d'Azur à Villefranche sur Mer)

Seront interdits, sur ces périmètres, une 1^{ère} zone, à proximité du littoral :

- la navigation
- le mouillage des navires immatriculés
- la plongée sous-marine

Une 2^{ème} zone, plus au large, limitera :

- la navigation à une vitesse réduite de ces mêmes navires immatriculés.

En parallèle, dans les 300 mètres de ces secteurs, des arrêtés municipaux devront interdire :

- la baignade
- la navigation des engins non immatriculés.

► Information des usagers professionnels de la mer : des réunions d'information, le 3 octobre prochain

Des réunions d'information se tiendront le lundi 3 octobre matin à Cannes et 3 octobre après-midi à Nice.

Les revendications des usagers de la mer quant à l'impact de cet évènement sur leurs activités sont centralisées par le Délégué Mer et Littoral des Alpes-Maritimes. Elles sont débattues et arbitrées au plus haut niveau, en particulier dans le cadre d'un groupe de travail visant à mesurer et diminuer l'impact du G20 sur la vie économique et sociale locale.

Le Préfet Maritime, s'associera à son homologue terrestre pour communiquer sur ces réglementations temporaires, notamment lors de deux réunions qui se tiendront à Cannes et à Nice le lundi 3 octobre 2011.

► La campagne de badges et des vignettes véhicules destinés aux résidents et aux professionnels

13 000 courriers explicatifs, accompagnés d'une fiche de liaison " Résidents " ou " Entreprises, sociétés, professionnels, hôtels " ainsi que d'une enveloppe retour pré-adressée et pré-affranchie, ont été diffusés dans toutes les boîtes aux lettres de la Zone 1 et la Zone 2 (résidents et professionnels), depuis la fin du mois de juillet.

Les destinataires ont été invités à renseigner de manière exhaustive la fiche de liaison, pour chacune des personnes concernées, puis à retourner avant le 15 septembre 2011, le ou les documents dans l'enveloppe pré-adressée et pré-affranchie.

Des réunions publiques d'information au début du mois de septembre

Afin de répondre aux interrogations des habitants, des commerçants et des professionnels de santé, les services de la préfecture, en collaboration avec la Ville de Cannes, ont organisé, dès la mi-septembre, des réunions publiques d'information dans tous les quartiers de la ville.

A ce jour, 21 000 fiches de demandes de badges ont été enregistrées.

Le retrait des badges à partir du 15 octobre 2011

Les badges nominatifs ainsi que la vignette véhicule seront à retirer personnellement et sur présentation de la pièce d'identité ayant permis la confection du badge, à compter du 15 octobre 2011 dans les points de retrait suivants :

- MJC PICAUD : 23, avenue du Docteur Picaud à Cannes
- LE CLUB BEL AGE CARNOT : 28, avenue du Petit Juas à Cannes
- LE CLUB BEL AGE NOTRE DAME LES PINS : 30, Bd Alexandre III à Cannes

Les horaires d'ouverture et les modalités de retrait seront communiqués ultérieurement par voie de presse.

▶ **La campagne de demande de badges continue**

Il faut continuer à renvoyer les demandes au commissariat de Cannes.
Pour tous renseignements, 2 numéros de téléphone :

Allô Mairie + : 0810 021 022 (Numéro Azur, prix d'un appel local)

- du lundi au samedi : de 7h à 19h

Commissariat Central de Cannes : 04 93 06 22 24

- du lundi au vendredi : de 7h à 19h

▶ **Badges d'urgence**

A partir du 30 octobre :

un centre de badges d'urgences sera mis en place au CLUB BEL AGE CARNOT.
Attention, il risque d'y avoir une longue attente.

III. Informations pratiques

▪ La vie à Cannes pendant le sommet :

▶ Les piétons

Dans les zones sécurisées, le port du badge et de la pièce d'identité correspondante sont obligatoires pour pénétrer dans les zones sécurisées pour toutes les personnes âgées de 12 ans et plus. Pour les moins de 12 ans, le livret de famille sera demandé.

▶ Les bus

Les transports en commun seront maintenus. Un dispositif particulier sera mis en œuvre pour les zones 1 et 2.

▶ Les parkings

Les parkings seront mis en délestage.

▶ La gare SNCF de Cannes

La gare sera ouverte.

▶ La circulation ferroviaire

La circulation des TER sera renforcée en tant que de besoin.

▶ Les ports

Le port de Cannes ne sera pas accessible durant l'événement à l'exception des propriétaires de bateaux.

▶ Les commerçants

Les commerces seront ouverts.

▶ La continuité des soins et des services aux personnes

Les personnes susceptibles de recevoir des soins et/ou une assistance à domicile bénéficieront d'une continuité de ces services, à condition d'être badgés.

Toutes les dispositions ont été prises avec les professionnels de santé (conseils des ordres de médecins et infirmiers entre autres) pour que les soins et consultations puissent être assurés aux patients de même que les livraisons de médicaments.

Où trouver l'information ?

Des questions, en savoir plus ?

Pour tous renseignements, deux numéros sont à la disposition des résidents et des professionnels :

Allô Mairie + : 0810 021 022 (Numéro Azur, prix d'un appel local)

- du lundi au samedi : de 7h à 19h

Commissariat Central de Cannes : 04 93 06 22 24

- du lundi au vendredi : de 7h à 19h

Suivre l'actualité des informations pratiques :

Sur Internet, les portails :

Préfecture des Alpes-Maritimes :

www.alpes-maritimes.pref.gouv.fr

Ville de Cannes :

www.cannes.com

Suivre l'actualité du G20 :

Site officiel de la Présidence Française :

www.g20-g8.com

Pour la presse/ Accréditation

Les accréditations sont ouvertes, suivre la procédure d'accréditation en ligne sur :

le Site officiel de la Présidence Française :

www.g20-g8.com

- Voir Annexes - Communiqué de presse technique pour la presse

IV. Présentation du G20

- Le G20 à Cannes :

25 chefs d'Etat et de Gouvernement,
5 pays invités,
7 organisations internationales.

L'événement associera les chefs d'Etat et de Gouvernement des pays suivants :

Membres permanents :

Afrique du Sud, Allemagne, Arabie Saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Corée (Rép. De), Chine, Etats-Unis, France, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Mexique, Royaume Uni, Russie, Turquie, Union Européenne (Commission, d'une part, présidence du Conseil, d'autre part).

Pays invité permanent au G 20 :

Espagne

Organisations internationales associées par la présidence française au G20 :

UA (présidence : Guinée Equatoriale), NEPAD (présidence : Ethiopie), Conseil de Coopération des Etats du Golfe (présidence : Emirats Arabes Unis), ASEAN (présidence : SINGAPOUR)

Organisations internationales associées au G 20 : ONU, OIT, Banque mondiale, FMI, OCDE, OMC, Conseil de stabilité financière.

- **LES THÈMES DU SOMMET**

La France, présidente du G20 pour 2011, a défini 6 priorités :

- réformer le système monétaire international
- renforcer la régulation financière
- lutter contre la volatilité des prix des matières premières
- soutenir l'emploi et renforcer la dimension sociale de la mondialisation
- lutter contre la corruption
- agir pour le développement

➤ **En savoir plus : le Site officiel de la Présidence Française :**

▪ L'histoire du G20

Le G20 a été créé en 1999 en réponse aux crises financières dans les pays émergents. Il s'agissait à l'origine de réunir une fois par an les ministres des Finances et les gouverneurs de banques centrales des pays industrialisés et des pays émergents pour faciliter la concertation internationale en matière économique.

Le G20 a été refondé à la fin de l'année 2008 sous l'impulsion de la France : confronté à la plus grave crise économique et financière depuis la Seconde Guerre mondiale, le G20 s'est transformé en instance de pilotage économique, réunissant au plus haut niveau les grands décideurs publics. Lors du Sommet fondateur de Washington de novembre 2008, les chefs d'État et de gouvernement se sont mis d'accord sur un plan d'action exceptionnel pour éviter l'effondrement du système financier et de l'économie mondiale.

Le G20 est devenu la première enceinte de coordination des politiques économiques.

QUI EST MEMBRE DU G20 ?

Les principales économies émergentes et développées : l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Arabie Saoudite, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, la Corée du Sud, les États-Unis, la France, l'Inde, l'Indonésie, l'Italie, le Japon, le Mexique, le Royaume-Uni, la Russie, la Turquie, l'Union Européenne et l'Espagne en qualité d'invitée permanente.

Le G20 représente 85 % de l'économie mondiale et 2/3 de la population mondiale.

COMMENT FONCTIONNE LE G20 ?

Le G20 repose sur un système de présidence tournante annuelle. Chaque année, un pays membre du G20 est chargé d'organiser et de faire progresser tout au long de l'année les négociations préparatoires des sommets des chefs d'État et de gouvernement. La France a l'honneur d'assumer cette responsabilité pour 2011.

Des réunions ministérielles sont organisées au cours de l'année pour préparer le Sommet des chefs d'État et de gouvernement. Traditionnellement, les ministres des Finances et les gouverneurs de banques centrales se réunissent plusieurs fois dans l'année. En 2011, la présidence française du G20 a décidé de réunir également les ministres de l'Agriculture, en juin, et les ministres du Travail et l'Emploi en septembre.

ANNEXES

- *La carte : G20 - zones de sécurité*
- *Campagne de badges : La Foire aux questions*
- *Fiche G20 : les pays membres, les 5 pays invités, les 7 organisations internationales*
- *Communiqué de presse technique pour la presse*